

BILAN DE MANDAT 2020-2026



La terre, la mer, l'avenir en commun

     saintbrieuc-armor-agglo.bzh



**SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FËIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÆUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC



Le Projet de Territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération posait les défis majeurs de ce mandat

- **LA MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'EMPLOI LOCAL NON DÉLOCALISABLE.** Il s'agissait d'affirmer l'engagement de l'Agglo pour une transition écologique maîtrisée, de soutenir et valoriser l'excellence en matière de santé humaine et animale et de porter la baie avec fierté par la préservation et la valorisation de ses atouts notamment économiques afin de soutenir l'emploi local non délocalisable. Enfin de se projeter au niveau européen notamment par les programmations et financements proposés par l'Europe.
- **LE MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR LES SERVICES AUX PUBLICS.** Cela passe à la fois par un positionnement et une reconnaissance de l'Agglo à l'échelle bretonne, grâce à un travail de coopération et de renfort des fonctions stratégiques de la Bretagne Nord ; mais aussi par une structuration et irrigation des actions au sein même du territoire communautaire en tenant compte des centralités et en favorisant le service public de proximité. Enfin ce maillage avait pour objectif de faciliter les parcours de vie des habitants et des entreprises par une offre de services au public équilibrée sur l'ensemble du territoire.
- **UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET UNE COHÉSION SOCIALE RENFORCÉE.** La qualité de vie locale se traduit par l'offre de logement, le soutien aux entreprises, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, la formation et la vitalité associative et culturelle. L'Agglo souhaitait aussi se pencher sur l'intégration durable des nouveaux arrivants et de l'équilibre entre les pôles d'activités et la nécessité de préserver les terres agricoles.
- **LA MOBILISATION POUR LA RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE** auprès des partenaires extérieurs et renforcer son attractivité.

Un mandat marqué par des crises successives

Depuis le début de ce mandat, Saint-Brieuc Armor Agglomération a dû faire face à un contexte exceptionnel, marqué par trois crises majeures et inédites : la pandémie de Covid-19, la crise énergétique de 2021-2023, une flambée de l'inflation et une crise politique récente générant instabilité et contraintes financières accrues.

Toutefois, l'Agglomération a su faire preuve d'agilité.

- **FACE À LA CRISE SANITAIRE**, l'Agglomération a rapidement déployé des mesures d'urgence et de soutien pour accompagner les entreprises et acteurs économiques locaux, en complément des dispositifs nationaux et régionaux. L'objectif était double : préserver la trésorerie des entreprises les plus vulnérables et préparer la relance économique du territoire, grâce à des outils financiers, des exonérations ciblées et un accompagnement personnalisé.



**ZOOM
SUR LES
AIDES
COVID**

La suspension des loyers pour les entreprises locataires du parc immobilier public.

Un fonds d'aides de 3 M€ : 987 dossiers - 2 303 018 € attribués

COACHING : 64 entreprises - 52 500 €

AIDE COVID EXCEPTIONNELLE : 393 entreprises - 345 706 €

COVID TPE : 404 entreprises - 1 150 147 €

COVID ADIE : 78 entreprises - 144 632 €

COVID RESISTANCE (prêt) : 48 entreprises - 610 033 €

- **CONFRONTÉE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE**, Saint-Brieuc Armor Agglomération a dû adapter ses priorités budgétaires et ses projets pour absorber l'augmentation des coûts de fonctionnement, tout en engageant des actions de sobriété énergétique.
- Enfin, la volonté du gouvernement de **faire contribuer les collectivités à la réduction du déficit** pèse fortement sur nos prévisions budgétaires.

Ce bilan rend compte de la capacité de la collectivité à agir avec agilité et détermination, malgré un environnement contraint, pour soutenir l'économie locale et préserver les services publics.

Une singularité : le mode de gouvernance partagée

L'exécutif est composé d'élus de la majorité et des minorités. A sa création en 2017, les élus ont souhaiter s'appuyer sur un modèle de gestion où les décisions sont prises collectivement. Ce mode de fonctionnement a facilité les collaborations actives sur de nombreux dossiers tels que la TEOMI ou encore les arbitrages budgétaires.

La Conférence des Maires incarne le cœur de notre gouvernance partagée où chaque décision s'enracine dans un projet de territoire construit collectivement. Elle garantit l'équilibre des voix selon le principe «qu'une voix est égale à une voix» et fait ainsi primer l'intérêt général à 32 communes, le respect mutuel et l'équité. A l'image de notre démocratie locale, la Conférence des Maires rappelle que le pouvoir, issu du vote de nos concitoyens, se partage avec légitimité et transparence.

Saint-Brieuc Armor Agglomération, premier territoire breton à adopter un SCOT et un PLUI « climatisé ».

En juin 2025, le conseil d'agglomération a voté en faveur de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le PLUi fixe les orientations en matière de développement économique, de logement, de déplacements et de protection des espaces naturels et agricoles dans un objectif de zéro artificialisation net à horizon 2040. Il permet de planifier de manière cohérente l'évolution des territoires en tenant compte des spécificités locales et des enjeux globaux.

Le PLUI de Saint-Brieuc Armor Agglomération a fait l'objet d'une démarche de concertation exemplaire. Les élus de l'Agglo avaient la volonté à la fois d'être au plus près des réalités communales et de partager une vision globale et commune de l'aménagement du territoire. Pour atteindre cet objectif, **plus de 550 réunions** ont été organisées tout au long du projet.

A ■ Transition écologique et aménagement durable

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

(PCAET) est le document cadre de planification énergétique et climatique du territoire. Il fixe les objectifs et actions à mettre en œuvre pour atteindre les cibles nationales. SBAA anime et accompagne un réseau de partenaires qui s'engagent en menant des actions dans tous les domaines, de l'aménagement à la culture. Le travail ambitieux mené par SBAA lui permet aujourd'hui d'être labellisé « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » par l'ADEME. Adopté en 2019 pour une durée de 6 ans, le PCAET entamera sa mise à jour en 2026, avec des objectifs rehaussés.

Adaptation au changement climatique : afin d'anticiper les conséquences du changement climatique, un diagnostic de vulnérabilités a été réalisé en 2024 sur SBAA. Il identifie l'évolution des aléas climatiques dans l'agglomération et ses différents impacts sur le service public rendu par la collectivité dans un climat à +4°C en 2100. Il donnera suite à une stratégie d'adaptation transversale en cours d'élaboration. Quatre groupes de travail, composés d'agents, d'élus, d'acteurs du territoire et des communes, se sont réunis en 2025 pour se concerter sur le futur plan d'action.

a.) Engagés pour une transition énergétique durable

ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE :

au cours du mandat, 5 nouvelles installations photovoltaïques ont vu le jour, soit une augmentation de plus de 50 % des surfaces à l'échelle du patrimoine de l'Agglomération. Le projet de Quintin a permis de former les agents à l'installation de panneaux tandis que l'ombrière de Ploeuc L'Hermitage a mobilisé un financement citoyen. Un plan de solarisation du patrimoine identifie désormais plusieurs leviers pour accélérer et massifier ce déploiement. Enfin, un cadastre solaire public a été mis en ligne en 2023 pour évaluer le potentiel sur les 32 communes du territoire.

CHALEUR RENOUVELABLE : l'Agglomération a signé en 2024 son 2e contrat chaleur renouvelable avec l'ADEME, permettant d'accompagner et de financer de nouvelles capacités (+18 GwhENR par an d'ici 2028) comme le réseau de chaleur de Plérin. Ce 2e contrat s'appuie sur une stratégie ambitieuse de développement de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire sur Saint-Brieuc et Quintin.

FILIÈRE BOIS : l'Agglomération a poursuivi le développement de sa régie pour valoriser le bois d'opportunité et du bocage du territoire en énergie renouvelable locale. Celui-ci est transformé, stocké et utilisé pour chauffer les équipements de l'agglomération (piscines, dépôt des TUB, etc.), se substituant aux énergies fossiles. Au cours du mandat, ce service s'est étendu aux communes (notamment Lantic, Yffiniac, Plourhan, Langueux) et à la piscine Goëlys. Dans une volonté d'économie circulaire, un coproduit de paillage est aussi proposé aux communes, privés et particuliers.

ARMOR HYDROGÈNE : un travail exemplaire a été conduit par le consortium Armor Hydrogène pour développer un écosystème local de production et distribution d'hydrogène vert. 15 millions d'euros de subventions publiques ont ainsi été collectés pour ce projet vitrine de décarbonation, étendu au territoire malouin, qui entrera en 2025 en phase opérationnelle. Néanmoins, suite au retrait stratégique inattendu de Valorem – partenaire privé majeur du projet - annoncé fin 2025, le consortium a décidé de suspendre le projet tel qu'envisagé dans sa forme initiale.

Le schéma directeur des énergies

renouvelables (SDENR) vise à évaluer le véritable potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire et à définir, avec l'ensemble des acteurs locaux (élus, citoyens, acteurs socio-économiques), les conditions favorisant leur acceptation et une planification conforme aux objectifs climatiques. En 2025, le diagnostic a été approfondi et un scénario de développement à 2050 est en cours de finalisation. Le SDENR conduira aussi à l'élaboration d'une charte qui sera validée par l'intercommunalité et les communes d'ici le second semestre 2026.

LE SOUTIEN À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS participe aussi à cette transition énergétique durable :

- 2 309 aides habitat privé délivrées «éco-conditionnées» sur les 6 ans de mandat soit 385 / an.
- 528 logements sociaux aidés par SBAA pour une enveloppe de 1,7 M€

b.) Faire des friches des leviers écologique et économique

QUINTIN - L'ANCIENNE BRASSERIE DUAULT DONT L'ACTIVITÉ EST À L'ARRÊT DEPUIS LES ANNÉES 80

Programme en deux phases (coût global estimé : 3,6 M€ HT).

Première phase du programme : réalisation de 3 ateliers relais sur les 5 du programme (978 K€ HT)

Ateliers de 75 à 100 m² avec des espaces bureaux

Soutien financier : fonds friche (500 000 €)

Démarrage des travaux prévisionnels : avril 2027

SAINT-BRIEUC - TOTEM BAIE DE SAINT-BRIEUC, BÂTIMENT CERTIFIÉ PLUS GRAND BÂTIMENT TERTIAIRE RÉHABILITÉ PASSIF DE FRANCE

Friche tertiaire de 6 000 m² sur 9 niveaux.

Ouverture : juin 2025

Soutiens financiers : contrat partenariat Europe-Région-Pays de Saint-Brieuc (1,2 M€), DSIL « Action Cœur de Ville » (800 000 €), Fonds Friche (500 000 €), Banque des Territoires (20 000 €), Agence de l'Eau (42 000 €) et REACT-EU (1,9 M €).

Coût total de l'opération : 13 750 000 € HT

TRÉVENEUC – LA STATION : réhabilitation d'une friche commerciale en ateliers relais et bureaux. Ouverture en mars 2025

Bâtiment de 880 m² - 4 ateliers relais et bureaux à l'étage

Montant du programme : 1,83 M€ HT

Soutiens financiers : Contrat de Territoire (517 960 €) et fonds vert (210 253 €)

QUINTIN/ SAINT BRANDAN – SITE DU BRAS D'ARGENT (ANCIEN SITE GUYADER)

Friche depuis le départ de l'activité Guyader en 2015. Site de 2,7 ha comprenant une friche industrielle bâtie de 5 000 m² à l'entrée de Quintin et au bord du Gouet.

Coût de l'opération évalué à 770 000 €. Projet retenu dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Friche » avec une subvention à hauteur de 450 613 €.

L'acquisition fin 2023 ; déconstruction achevée en fin 2024 ; travaux de déconstruction du pont amont et de réhabilitation du pont aval prévus en 2026 permettant la livraison de l'opération.

c.) L'économie circulaire en action : filières BTP et textile

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'engage activement dans l'économie circulaire, en collaboration avec les acteurs économiques, les communes et l'écosystème sociale et solidaire.

- **SOUTIEN AUX FILIÈRES LOCALES** : en accompagnant notamment les secteurs du textile et du bois-mobilier, pour favoriser la production et la consommation responsables.
- **RENFORCEMENT DU RÉEMPLOI** : par la co-construction d'un parcours de formation dédié aux acteurs du réemploi, afin de pérenniser leurs modèles économiques et sociaux.
- **ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE** : en identifiant et en accompagnant les synergies entre entreprises, pour mutualiser les ressources (énergie, eau, matières, équipements) et limiter le gaspillage.

Actions menées en partenariat sur 2022-2025

- Le Réemp' #2023 (événement pour le réemploi des matériaux).
- Printemps de l'éco-construction Fédération Bretonne des Biosourcés.
- Festival Re'Fil ton Style #2025.
- Journée technique matériaux de réemploi Batylab.
- 3 bourses aux ressources.
- Une plateforme numérique d'échange de ressource

d.) L'alternative à la voiture : développement des déplacements doux et transports en commun

LE SCHÉMA DIRECTEUR Cyclable de Saint-Brieuc Armor Agglomération élaboré en 2021 marque une étape importante dans la transformation des mobilités douces sur le territoire. Durant ce mandat, l'agglomération a subventionné des aménagements permettant la création d'environ 43 km de nouvelles voies sécurisées. Ce soutien financier s'élève à 1 800 000 € sur la période 2021-2025 pour l'agglomération. Ces investissements visent non seulement à faciliter les trajets quotidiens des habitants, mais aussi à renforcer l'attractivité en connectant plus efficacement les pôles de vie et d'emploi.

La Maison du Vélo

Achat de 200 vélos

1 490 locations en 2020

2 404 locations en 2024

Passage du service « Rou'libre » à VéloTub avec nouvelle identité visuelle en 2025

Depuis 2025, la maison du vélo abrite via VéloTub la location moyenne/longue durée et l'entretien des vélos à assistance en libre service

Vélo à assistance en libre service

2022 : Achat de 40 vélos et 4 stations

2025 : Achat de 60 vélos et 9 stations supplémentaires (total : 100 vélos et 13 stations)

Environ 180 000 km réalisés avec ces vélos

70 % des trajets réalisés par des moins de 30 ans

Environ 330 K€ d'investissement

HENTIG GLAS est une voie verte favorisant la l'intermodalité et qui valorise une ancienne voie ferrée désaffectée dans le coeur de la ville centre : un trait d'union entre quartiers, de la gare au port du Légué. Elle a été pensée en 4 étapes. Trois séquences ont été réalisées depuis 2020 soit 5 km. Le projet global s'étend sur 7 km.

LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

« **TRANSPORTS EST-OUEST** » : mise en service le 1er septembre 2025

- 2,7 km de voies réservées,
- 16 stations et 2 P+R
- l'un des chantiers structurants de la ville de Saint-Brieuc, co-partenaire de l'Agglo : réseaux électriques, d'eaux, de communications renouvelés, espace public requalifié.
- Mise en œuvre du projet en 3 phases

Pour l'exploitation de ce BHNS, **10 bus articulés Bio GNV** ont été acquis pour un montant total de 4 888 K€HT.

La fréquentation du réseau TUB marque un record en 2024 avec 6 927 528 voyages et une offre stable autour de 5 067 000kms.

Renouvellement des contrats de sous-traitance du réseau TUB en retenant 3 entreprises locales se répartissant les 13 lots pour un montant annuel de 4 866 K€HT.

Remplacement de l'actuelle **billettique** par une nouvelle version plus moderne permettant pour l'achat de ticket unitaire dématérialisé pour un montant de 3 126K€HT.

Au plus près des usagers :

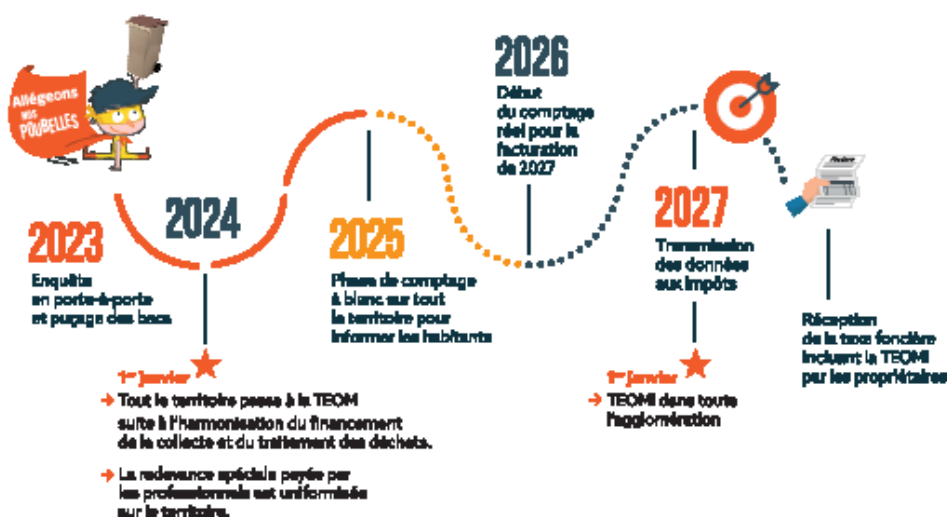
- Expérimentation de lignes aux horaires adaptés aux rythmes de travail des entreprises du territoire ;
- Signature de conventions partenariales avec des employeurs pour inciter les salariés à utiliser les transports collectifs et mobilités douces ;
- Evolution du réseau : prolongation et mise en service de lignes expérimentales vers l'Ouest et le Sud du territoire à la rentrée 2025.

e.) Vers une tarification incitative des déchets

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : de la collecte au traitement des déchets, en passant par l'entretien et la rénovation des déchetteries ainsi que les actions de tri et de prévention.

La mise en place de la TEOMI vise à faire évoluer le mode de financement pour le rendre plus juste, plus transparent et plus responsabilisant pour le citoyen. Elle encourage les comportements responsables et les bons gestes pour réduire ses déchets ménagers.

Les étapes de mise en place :



AVIS DE L'ADEME SUR LA MATRICE DES COÛTS 2024 ET LA POLITIQUE PUBLIQUE LIÉES À LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS :

- amélioration des performances de tri et une meilleure maîtrise des coûts par :
 - » la rationalisation des fréquences de collecte,
 - » l'ajustement des dotations de bac en fonction de la composition du foyer,
 - » la communication TEOMi
 - » la poursuite des campagnes de distribution de composteurs
- Les évolutions de service mises en œuvre ces dernières années ont permis de faire basculer SBAA d'un positionnement médian à un positionnement parmi les « bons élèves » des référentiels.

COLLECTE ET TRAITEMENTS DES DÉCHETS :

Passage d'une collecte hebdomadaire à une collecte tous les 15 jours en 2022 avec pour conséquences :

- Baisse de 15% des tonnages d'OMR entre 2021 et 2024
- On passe de 651 à 570 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA)/hab/an entre 2021 et 2024) soit une baisse de plus de 12% de l'ensemble des tonnages collectés sur le territoire (env. 100 000 Tonnes/an)

OUVERTURE DU COMPTOIR DU RÉ EMPLOI EN 2023 : déchetterie de centre ville pour les résidents de l'hyper centre non véhiculés et espace re emploi.

SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS :

Les habitants de l'Agglo sont de bons trieurs :

- 64 kg d'emballage/hab/an contre 61 kg/hab/an en Bretagne
- 54 kg/hab/an sur les EPCI similaires à SBAA
- Toutefois, SBAA poursuit le travail en proximité auprès des usagers. Les animateurs prévention sont intervenus sur 5000 refus de tri sur l'année 2024.

3000 élèves sensibilisés

65 manifestations engagées sur l'amélioration de la gestion de leurs déchets
(50% des déchets recyclés)

113 professionnels accompagnés

Des ateliers et des rencontres toute l'année
Participation à la Semaine Européenne de Réduction des déchets

Déchetteries

55 500 tonnes sont collectées chaque année sur nos 6 déchetteries.

Moins 11 % / 2021

40 % de ces déchets sont des déchets verts.

Une moyenne de 500 véhicules / jour sur chaque site.

Les 6 déchetteries sont équipées de barrière de contrôle d'accès à reconnaissance par plaque d'immatriculation. Coût d'investissement : 1 M€

f.) Une gestion à la fois rigoureuse et vertueuse de l'eau et de l'assainissement

Lors de l'**HARMONISATION DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT** à l'échelle des 32 communes, SBAA s'est prononcée en faveur d'une mixité des modes de gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif :

- 10 communes gérées en régie représentant environ 42 000 abonnés
- 22 communes gérées en DSP représentant 36 000 abonnés. Trois contrats de Délégation de Service Public (secteurs Nord, Est et Sud) sont entrés en vigueur au 1er janvier 2023 pour une durée de 5 ans.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a fait le choix, en 2025, de reconduire cette mixité des modes de gestion au-delà du 31 décembre 2027, date à laquelle les 3 contrats de DSP en vigueur prendront fin.

Depuis 2021, SBAA mène une politique ambitieuse de **GESTION DES EAUX PLUVIALES (GIEP)**, privilégiant l'infiltration pour lutter contre inondations, pollution, îlots de chaleur et préserver les milieux aquatiques.

- En 2021-2023, formation des acteurs et création d'outils pédagogiques.
- En 2023-2025, intégration de la GIEP dans le PLUi approuvé en juin 2025.
- En 2024-2026, déconnexion des eaux pluviales du réseau public, études de potentiel et soutien financier aux communes (200 K€ dès 2026).

La stratégie GIEP, adoptée en juin 2025, fixe le cadre et les axes pour le prochain mandat.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a réalisé un long travail de réflexion sur la tarification de l'eau et de l'assainissement afin qu'elle soit plus équitable, durable et responsable.

Il faut distinguer deux périodes :

- 2019 / 2023 : convergence des tarifs (obligation réglementaire), quels que soient les modes de gestion des services, à l'échelle des 32 communes (prise des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2019).
- 2024 / 2026 : adoption d'une nouvelle politique tarifaire qui se veut :
 - » plus équitable en répartissant mieux l'effort entre les usagers,
 - » plus durable pour le service en assurant la pérennité des infrastructures et en réalisant les investissements nécessaires,
 - » plus responsable vis-à-vis des enjeux de sobriété et de préservation des ressources en eau.

Depuis la convergence tarifaire atteinte au 1^{er} janvier 2023, la facture totale TTC 120 m³ (eau + assainissement) a **augmenté de 10 % en 4 ans (2023 / 2026)**, tout organisme confondu (parts SBAA, SDAEP et Agence de l'eau).

Ces évolutions tarifaires intègrent :

- les coûts de fonctionnement incompressibles (réactifs, électricité...) qui ont subi de fortes hausses ces dernières années (COVID, contexte géopolitique et tensions sur les approvisionnements)
- les investissements et travaux à prévoir pour répondre à l'enjeu du vieillissement des installations et des réseaux d'une part et aux exigences réglementaires qui ne cessent de se renforcer d'autre part.

En moyenne 13 à 15 M€ sont consacrés chaque année sur chacun des budgets eau et assainissement pour la réalisation de ces travaux.

UNE NOUVELLE USINE DE L'EAU ET L'ENJEU DE L'INTERCONNEXION DÉPARTEMENTALE

La nouvelle usine de production d'eau potable de la Croix Cholin, à Ploufragan, est en service depuis septembre 2024. Elle a pris le relais de l'usine de Saint-Barthélémy qui aura fonctionné 60 ans.

Budget alloué à la construction de l'usine : 34,6 millions d'euros HT :

- 1,8 M€ pour la création d'une station de pompage au Pré Aly, près du barrage du Gouët
- 2 M€ de canalisations de transfert entre les ouvrages.
- L'Agglomération a financé 30,1 M€, le SDAEP22, 4 M€ et l'État, 0,4 M€.

Le SDAEP gère le **RÉSEAU DÉPARTEMENTAL D'INTERCONNEXION**, reliant les collectivités à trois réserves de surface (Saint-Barthélémy, Arguenon, Kerné Uhel), couvrant 56 % des besoins en eau du département.

Ce réseau assure un secours en cas de panne, pollution ou sécheresse, et alimente en permanence les zones aux ressources insuffisantes.

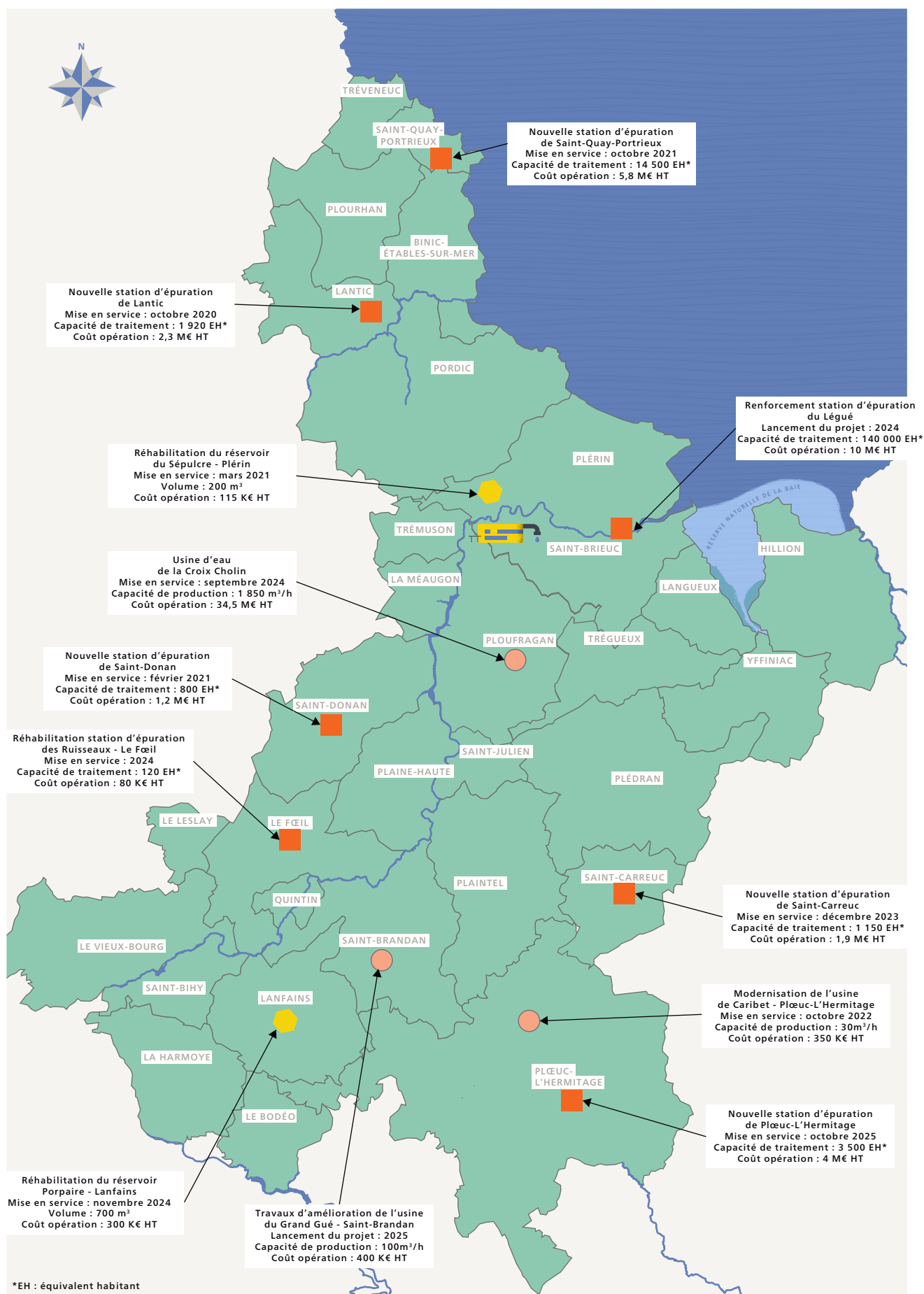
Après la sécheresse de 2022, l'enjeu est crucial face au changement climatique, les ressources étant à 80 % superficielles. SBAA prépare sa stratégie pour le prochain mandat, en lien avec le schéma départemental d'eau potable et l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat du SAGE Baie de Saint-Brieuc.

25 000 m³ d'eau potable / jour
capacité maximale est de 37 000 m³ (soit 37 millions de litres)
Soit 1 850 m³ d'eau (soit 1,85 million de litres) par heure, contre 1 550 m³ auparavant

DES EFFORTS DÉPLOYÉS SUR L'ASSAINISSEMENT :

- 4 nouvelles STEP ont été réalisées et mises en service sur le territoire depuis 2020 :
 - » Lantic - 2,3 M€ HT,
 - » Saint-Quay-Portrieux – 5,8 M€ HT,
 - » Saint-Carreuc – 1,9 M€ HT
 - » Saint-Donan – 1,2 M€ HT
- En 2021, le linéaire de réseaux dits « bloqué à l'urbanisme », c'est-à-dire le linéaire faisant l'objet d'une interdiction de raccorder tout nouveau branchement par le biais d'un permis de construire, était évalué à un total de 188 km de réseaux. Fin 2024, ce linéaire est passé à 87 km.
- 2020 : 237 000 m³ d'eaux usées ont été déversés au milieu naturel sans être correctement traités par la station d'épuration ; en 2024 : volume évalué à 64 000 m³ soit une baisse de 73 % grâce aux travaux réalisés.

USINES D'EAU ET STATIONS D'ÉPURATION (2020-2026)

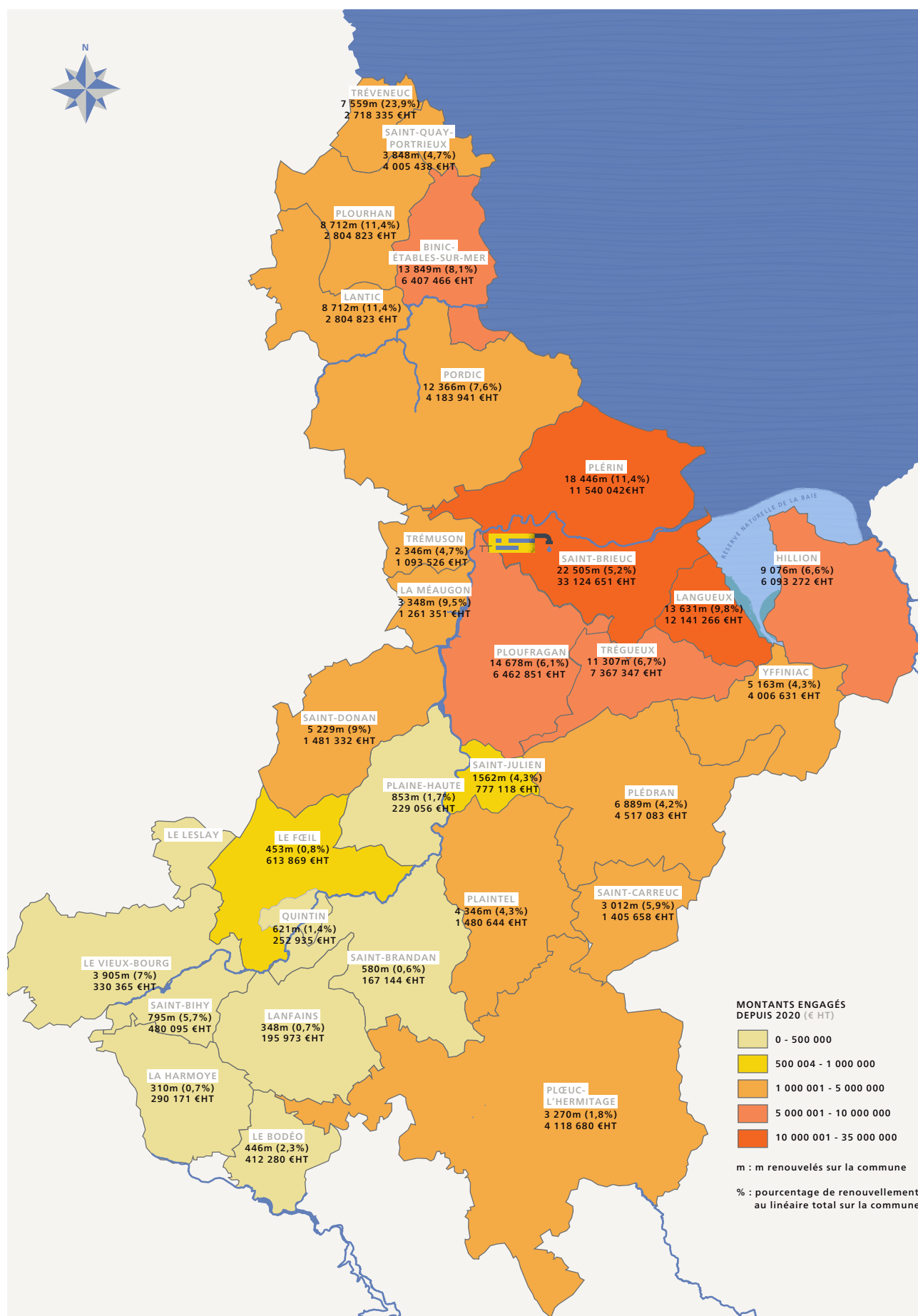


*EH : équivalent habitant

- Usine d'eau
- Station d'épuration
- Réservoir d'eau potable

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX POUR LES USINES D'EAU ET LES STATIONS D'ÉPURATION (2020-2026) : 60 865 M€

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (2020-2026)



TOTAL LINÉAIRE RENOUVELÉ (2020-2026) : 186 348m
 TOTAL LINÉAIRE SBAA : 3 272 503m
 Pourcentage de renouvellement global : 5,7%

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX POUR LE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (2020-2026) : 122 135 M€
 (PLUS TRAVAUX USAGERS : 5 276 M€ HT)

g.) Préservation des espaces naturels et sensibilisation au milieu

NATURA 2000 : L'AGGLOMÉRATION ASSURE L'ANIMATION DE DEUX SITES LABELLISÉS

- Baie de Saint-Brieuc Est : validée en mai 2023, la révision du Document d'Objectifs (DOCOB) a permis d'actualiser le diagnostic territorial pour mieux cerner les enjeux écologiques et socio-économiques du site et de mettre à jour le plan d'actions pour les années à venir. SBAA mène désormais des actions concrètes sur le terrain, par exemple sur la préservation des chiroptères ou la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, pour préserver la biodiversité locale.
- Site de Lanfains : l'animation du site s'est concentrée sur la tourbière du Haut Quétel. Dernier fait marquant, la finalisation récente d'une étude hydraulique a permis de comprendre le fonctionnement des écoulements d'eau, élément essentiel à la préservation de ce milieu, et a justifié une intervention de travaux de fauche en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Brest.

Accompagnement actif
des porteurs de projets :

132 dossiers d'évaluation des incidences
examinés (respect de la réglementation en
vigueur) sur 2020-2024

50 nouvelles demandes déposées
et étudiées sur 2025

RÉSORPTION DE L'ANCIENNE DÉCHARGE LITTORALE DE LA GRÈVE DES COURSES :

identification des différents scénarios permettant de prévenir toute pollution future et de restituer durablement ce site, à fort potentiel écologique, à la nature et aux habitants.

En partenariat avec Langueux et Saint-Brieuc ;
en collaboration avec l'ADEME et le CEREMA.
Projet financé par l'État.

DÉSHYDRATATION DES FOURRAGES : A travers le projet Pérennes 22, qui s'est vu attribué 10M€ de subvention, SBAA vise à développer 3000 ha de cultures pérennes principalement sous forme de luzerne en baie de Saint-Brieuc.

Objectifs :

- réduire les fuites d'azote liées à la prolifération des algues vertes,
- faire émerger une filière attractive de luzerne déshydratée et de bois portée par une société coopérative d'intérêt collectif, Armor Déshy, créée en 2024.

GEMAPI : Saint-Brieuc Armor Agglomération a lancé sa stratégie de **protection contre les inondations** en avril 2021. L'Agglomération a repris 3 systèmes d'endiguements et 2 étangs écrêteurs de crues, pour protéger contre certaines inondations. En complément, parce que certains secteurs ne disposent pas de protection, SBAA a lancé avec l'État un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Les premières actions concrètes ont eu lieu. A l'issue des études en cours des travaux supplémentaires seront menés afin de réduire les risques.

Par ailleurs, notre littoral est exposé aux risques d'érosion et à l'élévation du niveau marin. Saint-Brieuc Armor Agglomération a mené pour le compte des communes une étude pour projeter **le recul du trait de côte** à 30 et 100 ans. Les cartes qui en résultent seront intégrées dans le PLUi. Elles sont d'ores et déjà à disposition des communes comme éléments de connaissance des risques. Dans les années prochaines l'Agglomération, avec les communes, travaillera sur le futur de ces secteurs exposés et identifiera les actions nécessaires et les moyens à déployer.

LES BASSINS VERSANTS : Saint-Brieuc Armor Agglomération mène des actions de prévention et de lutte contre les pollutions des eaux tout au long de l'année et ce depuis 15 ans :

- La préservation et la gestion des zones humides occupent une place importante dans les politiques de reconquête de la qualité de l'eau car elles assurent un rôle essentiel au sein des bassins versants : blocage/capture de polluants, dénitrification, dégradation des pesticides, continuité écologique, réservoir de biodiversité.
- Une équipe est chargée des rencontres avec les agriculteurs du territoire, notamment ceux qui s'installent ou reprennent une exploitation, pour faire le point sur leurs pratiques et inventorier les cours d'eau et zones humides à proximité de leur exploitation.

656 contacts avec les agriculteurs pour les accompagner sur la reconstitution du bocage et la gestion des milieux aquatiques.

69 510 mètres linéaires de bocage ont été reconstitués.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

INTERCOMMUNALE (ABI) : lancé en 2023, ce projet, financé à hauteur de 80% par la région Bretagne, l'OFB et le FEDER, vise à inventorier les enjeux de biodiversité sur le territoire et aboutira à une véritable stratégie de préservation de la biodiversité concertée avec les communes courant 2026.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE : alors que la biodiversité décline ailleurs, la protection assurée par des espaces comme la Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc illustre qu'il est possible de maintenir des populations importantes et de préserver des écosystèmes fragiles et diversifiés.

- un refuge vital pour plus de 2000 espèces, un site de référence pour l'hivernage et les escales migratoires : entre 35000 et 40 000 oiseaux d'eau chaque hiver
- cinq phoques veaux marins y ont élu domicile
- le retour d'espèces telles que le Petit Gravelot
- une biodiversité bien représentée et protégée
- une vitrine pédagogique : 800 à 1500 personnes sensibilisées / an par les ambassadeurs de la baie
- une surveillance permanente (400 à 500 infractions / an)

150 connexions/jour sur le site internet,
5 000 abonnés sur les réseaux sociaux
50 vidéos pour plus de 16 000 vues

Après 5 ans d'élaboration, **LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)**, qui est entré en vigueur le 1er février 2025. Ce document permet de :

- proposer une politique cohérente à l'échelle communautaire en matière d'affichage, de publicité et d'enseignes adaptée au territoire et à ses enjeux,
- préserver les diverses identités paysagères,
- affirmer l'équilibre entre développement économique et protection du cadre de vie,
- contribuer à lutter contre le changement climatique et la pollution lumineuse.

B ■ Développement économique et attractivité du territoire

a.) Développement économique et soutien à l'emploi

DÉFINITION EN COURS DE MANDAT D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE :

schéma de gestion durable du foncier économique visant à créer de la valeur sur le territoire, à rapprocher les entreprises des secteurs déjà urbanisés et à contribuer à un développement territorial équilibré, dans une logique de sobriété foncière.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion de l'offre économique, **des comités de sites** sont mis en place sur des parcs d'activités afin de créer une instance de dialogue entre les entreprises et la collectivité.

UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL POUR PRÉPARER LE COMMERCE DE DEMAIN :

afin de répondre aux enjeux du commerce de demain, d'anticiper l'entrée en vigueur des documents d'urbanisme et de mettre en place une gouvernance partagée du commerce.

L'Agglomération a été retenue dans le cadre de l'AMI du Plan de Transformation des Zones Commerciales, lui permettant d'engager une démarche de renouvellement du site de l'Escale à Langueux-Trégueux. Mission confiée au CEREMA pour un montant de 58 995 € TTC (financement ANCT à hauteur de 80 %).

SOUTIENS FINANCIERS AUX ACTEURS DU

SPAE (Service Public de l'Accompagnement) : 1 M€ auprès de 11 acteurs locaux

SOUTIENS ANIMATIONS / ÉVÈNEMENTS

AGRICOLÉS : 269 K€

Soutien au Salon de l'agriculture, à la mise en place d'actions favorisant l'installation/transmission des exploitants agricoles et à l'accompagnement des exploitants agricoles en difficulté.

AIDES À L'INSTALLATION AGRICOLE :

71 exploitants agricoles aidés soit 361 000 €

VOLET AMÉNAGEMENT : 6 569 K€ de travaux d'aménagement des ZAE

- Travaux de finition du PAE de Keribet à Pordic : 181 140 € - **5 lots vendus**
- Aménagements paysagers du PAE de Kertugal à Saint Quay Portrieux : 99 892 € - **6 lots vendus**
- Travaux de finition du PAE la Colignère 2 à Trémuson : 110 740 € - **9 lots vendus**
- Travaux de finition du PAE du Devant de la Lande à Lantic : 67 938 € - **3 lots vendus**
- Extension du PAE Challonge 2 à Plédran : 1,5 ha répartis sur 8 lots destinés à accueillir des activités artisanales en proximité immédiate de la centralité de Plédran. Réalisé en 2020 – 610k€ - **3 lots vendus**
- Extension Nord des Châtelets : prolongation de l'aménagement de la ZAC Extension Nord des Châtelets avec la réalisation des tranches 2 et 3 sur 16,3 ha visant à accueillir sur le moyen et long terme des activités artisanales et industrielles de grande dimension - 5,5M€
Ouverture de la commercialisation au 1^{er} Semestre 2026.

VENTES ISSUS D'AMÉNAGEMENT DE PRÉCÉDENTS MANDATS :

40 terrains économiques vendus sur 6 communes.

L'agglomération soutient **LES PROJETS D'INSERTION, EMPLOI ET FORMATION** portés par les acteurs du territoire, en cohérence avec les politiques publiques portées par les partenaires institutionnels (Département, Etat, Région). Les projets portent sur la formation, l'innovation sociale, notamment en lien avec la transition écologique et l'offre à destination des publics les plus fragiles.

En lien avec la stratégie du développement économique et de l'emploi, une attention est portée au soutien à l'entrepreneuriat et au développement des modèles économiques des structures partenaires.

CRÉDITS INSERTION - EMPLOI FONCTIONNEMENT - 2020 À 2025

- Nombres de partenaires soutenus : 28 partenaires
- Nombre de projets soutenus : 98 projets
- Total : 745k€

CRÉDITS INSERTION - EMPLOI INVESTISSEMENT - 2020 À 2025

- Nombres de partenaires soutenus : 12 partenaires
- Nombre de projets soutenus : 15 projets
- Total : 51k€

PORT DU LÉGUÉ : Un vaste travail de concertation a été conduit pour aboutir, fin 2025 à l'adoption d'un schéma directeur sur 15 ans, qui dote le port d'une nouvelle orientation stratégique conjuguant développement de l'activité, modèle économique innovant, et adaptation aux défis environnementaux du port. Suite au retrait du CD22 au 1er janvier 2025, la Région et SBAA sont désormais en charge de la gouvernance. Un travail s'engage concernant la future gestion du port à compter de 2026.

L'AÉROPORT : l'activité de l'aéroport s'est maintenue voire développée sur ce mandat notamment grâce à la maintenance avec Amélia. Après le départ de la CCI22 en 2023, le CD22 a annoncé son retrait à 2027. Dans ce contexte, Saint-Brieuc Armor Agglomération ne peut soutenir seule le fonctionnement de l'aéroport, comme partagé avec le Conseil d'Agglomération en mai 2025. Plusieurs pistes sont aujourd'hui à l'étude pour envisager l'avenir de cet équipement.

L'agglomération soutient l'accompagnement des entreprises vers **l'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES**, à hauteur de 1,05M€ sur le mandat.

b.) L'économie touristique

Saint-Brieuc Armor Agglomération déploie sa **STRATÉGIE TOURISTIQUE 2024-2027** autour de 4 axes :

- animer les réseaux professionnels et accompagner les acteurs du territoire
- agir pour un tourisme durable
- développer une offre performante et innovante à partir des marqueurs de notre agglomération
- renforcer la notoriété, la communication et la commercialisation de la destination

La mise en œuvre de cette stratégie est confiée pour grande partie à son office de tourisme intercommunal : l'Office de tourisme et des congrès de la Baie de Saint-Brieuc.

Saint-Brieuc Armor Agglomération est membre de la **DESTINATION TOURISTIQUE** Baie de Saint-Brieuc – Paimpol-Les Caps qui déploie un programme d'investissement co-financé par la Région Bretagne.

APPEL À PROJET HÉBERGEMENTS

TOURISTIQUES INSOLITES (2024-2025) : 4 projets soutenus par l'Agglomération – 79 910 € de subvention.

Déploiement d'un programme autour d'**AIRES DE SERVICES** sur les communes traversées par le GR34. Réalisation du mobilier en partenariat avec le Lycée Freyssinet. Co-financement de la Région Bretagne.

EVOLUTION DE LA TAXE DE SÉJOUR SUR LES 30 COMMUNES DE COMPÉTENCE DE SBAA :

- 2017 : 207 080 €
- 2021 : 473 602 € (intégration du versement des plateformes)
- 2024 : 852 016 € (2025 devrait être sur le même montant)

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES du tourisme sur Saint-Brieuc Armor Agglomération sont estimées à 260 M€ pour l'année 2022 (source : ADN Tourisme) soit 1 688 € / habitant.

Réalisation en 2025 de 2 études sur le tourisme d'affaires et congrès et l'hébergement touristique afin de poser les enjeux du tourisme sur le prochain mandat.

Office de tourisme intercommunal labellisé Destination d'Excellence

53 000 : nombre moyen de visiteurs / an (hors année covid)

943 000 visites sur le site internet (1,78 M de pages vues)

250 partenaires payants

14 ETP

1,3M€ de budget dont 300K€ d'achat/ventes de prestations pour le tourisme affaires et groupes.

c.) Formation et enseignement supérieur

DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS :

- Entre évolutions et créations, ce sont 25 formations qui sont venues enrichir l'offre de formations sur l'agglomération, de bac+2 à bac+5
- Installation et le développement de PASS - Parcours Accès Spécifique Santé qui est passée de 19 à 60 étudiants avec une option en sciences infirmières et un taux de passage en passage en 2ème année de plus de 14% sur la période 2019-2025
- Une expérimentation à l'IUT de Saint-Brieuc, d'implantation d'une formation d'ingénieurs Matériaux par alternance, qui, si elle ne se poursuit pas en l'état, a validé la pertinence d'une formation universitaire bac+5 sur l'établissement briochin.
- La création par le Cnam Bretagne d'un MASTER d'une école d'ingénieurs AGRI AGRO Environnement, en alternance.

2019-2025 - Progression des effectifs en formations supérieures : +6,3 %

de 5870 rentrée 2019 à 6238 rentrée 2025

27,21 % en Licence - 27,09 % en BTS - 9,23 % en BUT

40 % des étudiants en filières généralistes

INVESTISSEMENTS DANS LES ÉQUIPEMENTS :

L'agglomération de Saint-Brieuc a engagé 1,7 M€ dans les projets d'investissements dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, permettant de réaliser 15,8 M de travaux sur le territoire :

- Rénovation énergétique du bâtiment A du Campus Mazier et création d'une bibliothèque universitaire « nouvelle génération » (Learning Center).
- Construction d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur, l'Institut Boussingault, qui accueillera d'ici 2030, près de 500 étudiants sur la Technopole de Saint-Brieuc - Ploufragan.

- Amélioration des installations et unités de recherche du laboratoire Anses de Ploufragan.

L'Agglo s'est engagée à hauteur de 228 K€ dans un ambitieux programme régional de rénovation énergétique des établissements universitaires.

Rénovation et adaptation de l'ancien collège Beaufeuillage pour accueillir des établissements d'enseignement supérieur : l'INSPE (formation des professeurs des écoles) et la Faculté de Médecine de l'Université de Rennes (PASS - 1ère année de médecine).

Coût total de l'opération : 3,11 M€ dont 593 K€ de dotations de l'Etat (DSIL) -

Soutien SBAA : 1,25 M€ (à parité avec le CD22)

SOUTIEN DE THÈSES ET RECHERCHES :

- Soutien à la création de 3 nouvelles structures de recherche : le laboratoire Metabiot, unité mixte de recherche Cnam - Anses à Ploufragan / La plateforme MATRIX à l'IUT de Saint-Brieuc / la Chaire internationale One Health Anses - IRSET à Ploufragan
- Soutien pour l'organisation de colloques scientifiques internationaux sur le territoire : 1er congrès ONE HEALTH en 2024 et la 13ème édition de la Conférence internationale MMA en 2025.
- 17 thèses soutenues par SBAA - à hauteur de 330 K€ - générant plus de 1,3 M€ d'activités de recherche sur l'agglomération.
- 8 projets collaboratifs de Recherche et Développement - labellisés par un pôle de compétitivité - portés par des entreprises ou par un laboratoire du territoire - Soutien total : 185 K€.

d.) Développement et rénovation de l'habitat

LE PLH 2019-2025 a voulu faciliter le parcours résidentiel des habitants en portant une politique de réhabilitation volontariste du parc de logements. Avec un objectif de 850 logements, soit 325 M€ de travaux sur le territoire.

Après deux ans d'étude et de consultations, **le PLH (2026-2031)**, document volontariste au budget de 34,5 M€, a pour ambition de mieux répondre aux évolutions sociales, aux besoins des habitants, dont ceux des seniors, des jeunes et des travailleurs modestes, tout en s'inscrivant dans la trajectoire ZAN et la sobriété énergétique. 400 M€ de travaux en perspective.

Délégation des Aides à la pierre (FNAP et ANAH) 2019 - 2025

SBAA a piloté la programmation des aides à la pierre de l'Etat et de ses opérateurs.

Ces crédits, complémentaires aux aides directs de SBAA, apportés sur le territoire, permettent la réalisation des projets.

Pour l'ANAH «HABITAT PRIVE», SBAA a ainsi géré l'enveloppe déléguée : 26 M€ en 6 ans.

Pour le FNAP «HABITAT PUBLIC», SBAA a ainsi géré l'enveloppe obtenue : plus de 3 M€ sur 6 ans.

HABITAT PRIVE

Le PIG Amélioration de l'Habitat privé sur les 32 communes

1 246 projets aidés pour la rénovation thermique des logements

686 projets aidés pour l'adaptation au vieillissement et la perte d'autonomie

3 projets aidés pour la lutte contre l'insalubrité

L'OPAH-RU du centre-ville de Saint-Brieuc

Action pilotée par SBAA dans le cadre de l'ORT / Action Coeur de Ville

Des projets phares (une centaine de logements) : ancienne Banque de France, 20 rue Abbé Vallée, 48-50 rue de la Fontaine, 3-5 rue St Guillaume

Un soutien essentiel de ANAH, Action logement et la Banque des territoires : 3.3 M€

Une nouvelle OPAH-RU élargie à Quintin est engagée.

Aide à l'achat de logements dans le parc existant ancien

SBAA a accompagné 496 ménages dans l'achat de leur logement, essentiellement dans les centralités, en contrepartie de travaux de réhabilitation

Aides à l'investissement locatif privé

SBAA a soutenu des investisseurs privés, dans le cadre d'opération d'achat - rénovation de logements.

Soit en diffus, soit sur des immeubles complets : 100 projets soutenus

L'Espace Info Habitat

Aujourd'hui labellisé France Rénov, l'Espace Info Habitat informe et conseille les ménages ayant des projets d'acquisition et de rénovation.

Cet EIH fonctionne grâce à un partenariat avec plusieurs acteurs du logement , tels l'ALEC , l'ADIL, le CAUE, les opérateurs du PIG et de l'OPAH-RU.

SBAA a signé avec l'ANAH et la Région un Pacte Territorial pour l'animation de cet EIH

HABITAT PUBLIC

La création de TAH

La création de l'office public Terres d'Armor Habitat, émane de la fusion de Côtes d'Armor Habitat et Terres d'Armor Habitat. Ce nouvel opérateur gère un parc de plus de 15.000 logements familiaux , dont la moitié est située sur SBAA. SBAA et TAH ont signé un Contrat d'Habitat Public 2024-2028, précisant le partenariat et les actions attendues de TAH sur le territoire de SBAA.

La production de logements sociaux

Programmation de plus de 1.500 logements neufs sur les 32 communes (logements familiaux et résidences).

Le mandat est concrétisé par des projets spécifiques :

- résidence universaire CROUS des Villes Dorées
- nouvel EHPAD de Plérin.

- le «Village Alzheimer» à Yffiniac

Au delà de TAH, SBAA et les communes s'appuient sur des organismes HLM : BSB-Les Foyers , la Rance, Armorique Habitat ...

L'action de SBAA et des communes a permis de conserver un taux SRU de 20% , correspondant aux caractéristiques du territoire.

La réhabilitation de logements sociaux

SBAA a programmé la réhabilitation de plus de 500 logements sociaux pendant la durée du PLH.

L'ambition de SBAA est bien de permettre aux locataires du parc HLM de disposer de logements non énergivores et de bonne qualité.

La rénovation urbaine des quartiers prioritaires de la politique de la ville

SBAA a assuré le pilotage et la coordination de la convention signée avec l'ANRU (11 M€) et les cosignataires. Plus de 4 M€ pour l'agglomération.

La démolition par TAH des 4 tours du quartier Balzac est un des marqueurs du mandat, modifiant totalement l'image urbaine du quartier et de la ville. Le projet d'aménagement sur le site est en cours de validation par la Ville de Saint-Brieuc. Il est prévu de reconstruire du logement en locatif et en accession, ainsi que des commerces et des services.

Le projet NPNRU prévoit la rénovation des 2 bâtiments de la Place de la Cité à Saint-Brieuc, à proximité immédiate du Pôle universitaire Mazier. Opération engagée.

Le projet de rénovation du quartier Iroise , en centralité de Ploufragan, est aujourd'hui dans sa phase finale. La démolition de 120 logements dans le quartier apporte une moindre densité et permet l'aménagement d'espaces publics, puisque seuls 47 logements sont reconstruits dans le quartier. Egalement, les 277 logements du quartier, rénovés et rélookés, modifient totalement l'image urbaine de l'Iroise.

e.) Europe : coopération et soutien aux projets locaux

FONDS EUROPÉEN pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) : 2,22 M€ de crédits Région-FEAMPA mobilisés pour soutenir l'émergence de projets locaux.

Les derniers projets renforcent la connaissance des pêcheries de homard et de seiche, valorisent l'histoire maritime, sensibilisent les jeunes à l'océan, et développent des outils d'interprétation du littoral. Fin 2025, ils mobilisent 47 % de l'enveloppe totale du programme.

Depuis la validation de la **feuille de route "Europe"** en 2023, un élan fort de positionnement européen de l'agglomération a été mené. La stratégie adoptée à ce jour a été de :

- lancer la démarche d'ouverture à l'Europe en commençant par la jeunesse,
- mener une veille et un travail de promotion des dispositifs européens mobilisables auprès de toutes les directions et des communes,
- accompagner les directions de SBAA dans la mobilisation des fonds structurels,
- animer un réseau d'élus "Europe" à l'échelle communale.

f.) Des investissements qui concourent au soutien de l'économie et l'emploi local.

530 marchés notifiés sur le mandat

147 marchés ont été attribués à des entreprises sur l'Agglomération

220 M€ à la signature des marchés

A noter : le budget prévisionnel du PLH 2026-2031 est de 35 millions d'euros soit 422 M€ de retombés économiques si le programme est entièrement réalisé.

C Cohésion sociale et solidarité territoriale

a.) Le sport et la culture, leviers de cohésion sociale

En rassemblant des individus autour de valeurs communes comme le dépassement de soi, la créativité ou le respect, le sport et la culture créent des espaces d'échange et de dialogue. Que ce soit à travers une compétition sportive ou une manifestation artistique, ces disciplines favorisent l'inclusion et brisent les barrières sociales, culturelles ou encore générationnelles.

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS ET PROGRAMMATIONS CULTURELLES

- 86 accompagnements à la création pour des compagnies et acteurs culturels du territoire.
- Près de 2,2 M€ de subventions versées au cours du mandat pour l'accompagnement des événements culturels, la création et la diffusion artistique, et les actions culturelles sur le territoire.
- 980 jours de mise à disposition du 7Bis&Cie pour des acteurs culturels du territoire permettant des temps de création et de répétition.
- 34 associations adhérentes à Telenn, l'association gestionnaire de «Ti Ar Vro, l'Ôté, Maison des cultures de Bretagne» équipement de l'Agglomération.

LA BRIQUETERIE

- 12 343 élèves accueillis lors des ateliers de pratique artiste et visites d'expositions
- Près de 60 artistes exposés dans le cadre de la programmation d'expositions temporaires au cours du mandat.
- Intégration dans deux réseaux culturels régionaux majeurs pour l'activité de l'équipement : Art Contemporain en Bretagne et Argile Bretagne.

Projet de requalification de La Briqueterie :

L'Agglomération a validé en 2023 la réorientation du projet de La Briqueterie autour des arts du feu, un projet fidèle à son passé industriel de tuilerie-briqueterie et aux actions de pratique artistique et d'expositions développées ces dernières années.

Objectifs :

- La création d'espaces d'ateliers et d'expositions temporaires ;
- Une amélioration de la qualité de vie au travail des agents ;
- Une rénovation énergétique répondant à des enjeux importants sur un bâtiment connaissant des problématiques thermiques.

LA MAISON DE LA BAIE

- 7 300 personnes accueillies dans le cadre de sorties natures grand public
- Près de 30 expositions présentées dont une quinzaine accessibles gratuitement en extérieur

LA LECTURE PUBLIQUE

Évolution du réseau de 2020 à 2026 :

- 29 médiathèques dans le réseau dans 23 communes en 2020, 32 médiathèques en 2026 dans 25 communes
- 2 Contrats Territoire Lecture, donnant droit à des subventions DRAC et projets co-financés.
Ces deux contrats permettent de développer des projets innovants, adaptés aux besoins des publics et aux enjeux sociétaux :
- navette,
- actions auprès des publics éloignés de la lecture et du numérique,
- montée en compétence des acteurs du réseau par le travail en transversalité.

Lancement du nouveau service de la navette en octobre 2024 permettant aux publics de réserver des documents dans le réseau des Médiathèques de la Baie (32 établissements dans 25 communes).

2025 : 261 752 livres, CD, DVD ont transité par la navette assurée par la Poste ; service très apprécié des publics.

Ce service est subventionné à plus de 30% par la DRAC et le CD 22.

ACCUEIL ET/OU ORGANISATION DE GRANDS ÉVÉNEMENTS :

- Grand départ de la Solitaire du Figaro en 2020
- Tour de Bretagne à la Voile et Trophée des Multicoques en 2021
- Trophée des Multicoques en 2022 et 2023 :
- Départ du Tour de Bretagne à la Voile et Tour Voile
- Trophée des multicoques
- Manche de coupe du monde de VTT Trial
- La Route des Terre-Neuvas en 2024 : transatlantique organisée par l'agglo avec la Classe Ocean Fifty entre Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint-Quay-Portrieux.

SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS ET AUX CLUBS SPORTIFS

Montant annuels attribués sur les événements sportifs à fort rayonnement ou se déroulant dans nos équipements pendant la mandature :

Exercice	Montant subventions en €
2020	61 800
2021	90 800
2022	135 300
2023	125 900
2024	113 290
2025	97 700
Montant total	621 790

- Un début de mandat fortement impacté par l'épidémie de COVID et l'annulation de nombreuses manifestations sportives en 2020 et 2021.
- Un dispositif exceptionnel de soutien au fonctionnement des associations, le PASS ASSO proposé par la Région et mis en œuvre sur l'Agglo : 278 500 € répartis entre 45 associations et financés à 50 % par le Conseil Régional. 18 associations sportives et 20 associations culturelles du territoire ont été retenues.
- Un fort soutien aux manifestations cyclistes.
- Un engagement fort en faveur du handisport.

SPORT DE HAUT NIVEAU 2021-2026 :

- Soutien de 8 clubs pour 200K€ / an.
- 15 sportifs bénéficient de l'aide individuelle chaque année (20K€/an)
- 10 traileurs soutenus / an

SPORTS NATURE

- Développement d'une station Trail ;
- Développement Sud de la station VTT ;
- Balisage du Mon Tro Breizh ;
- Aménagements et balisage dans les Chaos du Gouët ;
- Travail en cours sur le développement d'une station de randonnée pédestre;
- Aménagements du site de la Côte des Halles pour favoriser la pratique des sports nature et l'accueil de compétition d'envergure nationale et internationale ;
- Transfert de la compétence entretien des sentiers aux communes.
- Promotion de l'offre en lien avec l'Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc.

LES PISCINES

- Des travaux d'envergure sur le Centre Aquatique d'Aquabaie.
 - » Bassin de 50 mètres cuvelé en inox : parfaire son étanchéité et diminuer significativement son volume. L'aileron amovible et le plancher mobile remplacés et modernisés.
 - » Travaux d'amélioration au niveau de l'accueil, des douches/sanitaires grand public et des vestiaires du personnel.
 - » Espace bien être agrandi et totalement repensé.

A retenir concernant cette réhabilitation :

L'optimisation de la consommation d'eau illustrée par les 800 m³ d'eau économisés sur le volume du bassin sportif.

Une homologation fédérale permettant des compétitions de niveau national.

Une dynamique de l'équipement retrouvée avec 200 000 entrées sur l'année 2025.

- L'harmonisation et la simplification des tarifs des piscines

L'harmonisation et la simplification des tarifs sur les piscines a permis d'assurer plus d'équité entre les usagers et une meilleure lisibilité de l'offre.

La mise en place des inscriptions et réservations en ligne, associée à un abonnement unique donnant accès à l'ensemble des équipements, a simplifié les démarches et amélioré la qualité du service proposé.

L'HIPPODROME DE LA BAIE : organisation d'une étape du Grand Prix National du Trot le 26 avril 2023 devant près de 6 000 spectateurs.

26 octobre 2025 : célébration des 220 ans de la Société de Courses qui font de celle-ci la plus ancienne de France.

LA HALLE MARYVONNE DUPUREUR

En 2024, année des Jeux Olympiques de Paris, organisation de 2 Championnats de France :

- Les Championnats de France Handisport Elite Indoor le 10 février
- Les Championnats de France Espoirs et Nationaux d'athlétisme avec comme Marraine de l'évènement, la légende Marie-José Pérec.

LE PÔLE NAUTIQUE SUD GOËLO

- Accueil de publics locaux, écoles, collèges, lycées, Staps, touristiques, inclusion, formations, compétitions
- Mise à disposition des équipements : bateau école, école de kite surf.

LE GOLF DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC :

maintien de la gestion en régie et définition d'un nouveau projet d'établissement.

b.) L'action sociale au plus près des habitants

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes atteintes de maladies invalidantes.

Aide à domicile : 400 000 interventions par an - 1800 bénéficiaires
Soins à domicile : 234 places - 70 000 heures d'intervention par an
Portage de repas : 130 000 repas livrés par an - 500 ménages inscrits

LA TPV (TEAM PRÉVENTION DES VIOLENCES), issue de la pérennisation d'un groupe de travail traitant de signalements isolés de violences sexistes et sexuelles.

Objectifs :

- sensibiliser l'ensemble des agents,
- libérer et faciliter la parole, valoriser les bonnes postures professionnelles,
- professionnaliser les agents,
- apporter une réponse commune selon les situations et une réponse adaptée en fonction de l'utilisateur.

Afin de développer ses outils, le CIAS SBAA a répondu à un **appel à projet du FEP (Fonds en faveur de l'Égalité professionnelles)**. Le financement obtenu a permis de créer, par et pour les agents, trois outils de qualité :

- un Jeu des Lois, jeu de plateau, support de formation permettant de renforcer les bonnes postures professionnelles et libérer la parole ;
- une carte mémo « Anticiper pour mieux se protéger » afin de visualiser les bons réflexes ;
- un violentomètre spécifique aux métiers du CIAS SBAA permettant d'identifier les différents degrés de violence.

SENIOR CONNECT : une expérience originale proposée aux bénéficiaires du CIAS qui souhaitent devenir, le temps d'un projet, reporter et réalisateur de leur propre vidéo. Accompagnés par l'équipe Live Out, les participants choisissent un lieu, partagent une histoire ou un souvenir, puis présentent leur création au groupe.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS AVEC :

- la réorganisation des services d'aide à domicile (SAAD), de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Ces réorganisations ont permis de renforcer l'attractivité des métiers et d'améliorer la qualité du service rendu.
- La mise en place des véhicules de service pour les aides à domicile et l'arrivée des véhicules électriques : 90 nouveaux véhicules ont été mis à disposition des équipes, permettant ainsi une meilleure réactivité et une plus grande efficacité dans les déplacements.

LE PROJET CIAS 2035

L'agglo accompagne le CIAS pour préparer l'avenir. Les projections démographiques montrent que le nombre de personnes âgées va considérablement augmenter, engendrant des besoins d'accompagnement au maintien à domicile. Le CIAS contribue aux réflexions engagées sur le « bien vieillir ».

Le projet « CIAS 2035 » a ainsi été acté autour de plusieurs axes : gouvernance, communication, management, organisation et conditions de travail, procédures et moyens, formations.

LA POLITIQUE DE LA VILLE a pour but de réduire les écarts entre les territoires et d'améliorer le quotidien des habitants des quartiers les plus fragiles. Elle s'appuie sur une collaboration entre élus, services publics, associations et citoyens.

Le Contrat de ville 2024-2030 est le levier concret de cette politique. Il fixe les priorités et les actions à mettre en place pour répondre aux besoins locaux. À Saint-Brieuc, trois

quartiers sont concernés, regroupant 15 % de la population.

Cinq grands axes ont été définis avec les acteurs de terrain : la santé, l'emploi et l'insertion, l'accompagnement des familles et des jeunes, l'amélioration du cadre de vie, et la sécurité.

GENS DU VOYAGE : la gestion des stationnements, la médiation et la coordination d'un projet social visant à l'accompagnement des gens du voyage sont les principales missions du service dédié. Conformément au schéma départemental, L'Agglomération a réhabilité et agrandi l'aire d'accueil de Ploufragan en 2022 et transformé l'aire de Plérin en terrain locatif familial en 2023.

Des travaux d'hygiène/sécurité sont réalisés chaque année sur les 7 aires (118 places), les 2 TFL et le terrain de grands passages.

L'agglomération s'appuie sur la société Hacienda pour la gestion des aires et sur l'association Itinérance sur le volet social.

LE CISP est une instance locale qui rassemble les communes, le Département et les services de l'État en charge de la sécurité et de la prévention. Il réunit aussi les associations et tous les acteurs qui œuvrent pour la tranquillité publique sur le territoire.

L'agglomération a retenu 4 axes dans le Plan local de prévention de la délinquance validé en 2022 et poursuivi en 2025, en complémentarité des autres actions et dispositifs existants :

- la prévention envers les jeunes
- l'accompagnement des personnes vulnérables / victimes
- la prévention de la récidive
- le développement d'une culture commune

EXTENSION DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS qui accueille trois associations caritatives du secteur de Binic-Étables-sur-Mer, Saint-Quay Portrieux, Plourhan, Tréveneuc et Lantic.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) : adopté fin 2024 et lauréat d'une labellisation d'excellence octroyant 200 K€ sur trois ans, le PAT vise l'accès à une alimentation saine et locale pour toutes et tous, le maintien d'une dynamique plurielle de production sur le territoire, et la structuration de filières alimentaires de proximité. En 2025, SBAA s'est focalisée sur l'alimentation des personnes âgées. Afin de promouvoir le bien-manger des seniors en structure, SBAA déploiera le dispositif de formation « Nourrir ses Plaisirs » dans une dizaine d'établissements volontaires en 2026.

c.) L'insertion sociale par l'emploi

LE POINT ACCUEIL EMPLOI offre des conditions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement à un public fragile et éloigné de l'emploi. L'offre d'accompagnement renforcé et individualisé est formalisée au sein du « parcours emploi »

A titre d'exemple, 1730 personnes ont été reçues en 2025 : 50 % d'entre elles ont plus de 45 ans, 87 % sont en recherche d'emploi tandis que 13 % sont en emploi ou retraité.e en recherche d'un complément d'activité.

CITÉ DE L'EMPLOI (2022-2025). Dispositif expérimental financé par l'État et avec le concours de 40 structures différentes pour la mise en place du plan d'actions.

820 personnes ont été rencontrées
grâce aux actions d'aller-vers
150 personnes ont été accompagnées
169 personnes ont participé
à des actions de remobilisation

L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD)

montre qu'il est possible de réduire fortement le chômage de longue durée en créant des emplois utiles, non délocalisables, et adaptés aux personnes durablement privées d'emploi.

Personnes accompagnées en retour à l'emploi :

45 salariés en EBE : 50 % habitant Saint-Brieuc et 50 % Ploufragan

19 sorties positives hors EBE depuis le début de l'expérimentation

d.) Un territoire accessible, animé, bienveillant et solidaire pour notre jeunesse

Pour favoriser l'attractivité du territoire vis à vis des jeunes et des familles, SBAA s'est dotée d'un « **PROJET TERRITORIAL 0 - 30 ANS** ». En collaboration avec les communes ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels, ce projet vise le développement d'une offre de services lisible, équilibrée dans les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité et du logement des jeunes. Une fois par an, SBAA et les communes partagent leurs réalisations et les projets à venir.

LE PIA JEUNESSE 2016-2022

62 bourses Zéphyr - 335 jeunes engagés

220 Pass'engagements

Développement des CME/CMJ : 24 en 2025

Accueil du congrès national de l'ANACEJ en 2024 : 800 participants de métropole et d'Outre-mer : jeunes, élus et professionnels.

En coordination avec la Région, le Département 22 et la Ville de St Brieuc.

Actions mises en place dans le cadre du PIA Jeunesse puis pérennisées : offre de mobilités adaptée aux jeunes (Noctub, Vélo-Baie, tarification étudiante), concertation des jeunes sur les projets d'aménagement des espaces publics (Hillion, Ploufragan, Langueux, projet Place aux jeunes...), expérimentation de formes d'habitat alternatif.

LE PACK ÉTUDIANTS : 3500 welcome packs distribués aux primo-étudiants à chaque rentrée universitaire

l'Agglo a mis en place un pack de services dédiés aux étudiants (guide étudiant, tarification étudiante pour les transports et équipements de loisirs de l'Agglo, dispositif de soutien à l'engagement étudiant, soutien à l'entrepreneuriat étudiant, ...)

A noter : deux temps forts pour mobiliser les acteurs locaux et la communauté étudiante :

- « **Bienvenue chez toi** », placé sous l'angle de la convivialité et de la solidarité, co-organisé avec le service jeunesse de la Ville de Saint-Brieuc et l'appui des partenaires locaux
- **Travail mené sur l'image du territoire.**
La redéfinition de nos outils d'information / communication / promotion de l'offre de formation et du cadre d'étude était nécessaire pour rendre le territoire attractif et de prendre toute notre place dans le paysage breton de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

RÉSEAU PARENTALITÉS

Il s'adresse aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 18 ans

Ce réseau est composé d'une vingtaine de membres (élus, agents, institutions, partenaires)

Il a pour objectif de créer de l'interconnaissance, de mettre en lien les différents acteurs, de collaborer sur des projets communs.

**1^{re} édition du Forum professionnel
«Ensemble pour Les parentalités» :**
ateliers, conférence, ressources...

Actions gratuites à destinations des familles
«Ensemble en Famille »
(20 ateliers en 2025 soit 323 participants)

LA PETITE ENFANCE

Les crèches de SBAA :

Farandole à Binic-Etables-sur-Mer : 21 000 heures d'accueil-enfants / an

Potes et Potiron à Quintin : 15 000 heures d'accueil-enfants / an

Relais petite enfance

7 antennes, 10 animateur.rices des RPE
7 850 contacts avec des familles et/ou des assistantes maternelles / an pour l'ensemble du RPE

1 000 animations/an proposées au public : assistantes maternelles, enfants et parents pour près de 20 000 participants/an

e.) Agir pour maintenir l'accès aux soins sur l'Agglomération

Lors de l'épidémie du COVID, à la demande de l'Etat, l'agglomération s'est mobilisée et a mis à disposition le nouveau hall du parc des expositions à Brézillet pour l'organisation d'un vaccinodrome.

Elaboration du Projet Territorial de Santé. 4 orientations :

- Mener des actions de sensibilisation et d'éducation à la santé auprès du grand public.
- Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie.
- Améliorer l'offre de soins de premier recours.
- Favoriser la dimension collective de la santé sur le territoire.

La CPTS Baie d'Armor créée sur le sud goëlo s'est étendue à tout le territoire de SBAA début 2024. Elle compte plus de 250 professionnels de santé.

ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES DE SANTÉ COMMUNAUX :

le projet territorial de Santé adopté en 2023, avait prévu de réserver au PPI 1 M€ pour soutenir les investissements des communes et les installations des professionnels de santé sur le territoire.

Entre 2023 et 2026, l'Agglomération aura versé environ 700 K€ d'aides aux communes pour

la réalisation de locaux pour accueillir des professionnels de santé et /ou des aides directes à l'installation de professionnels de santé de premier recours.

Mobilisation de 13 communes du sud de l'Agglomération pour s'unir au sein d'un **service commun** qui viendra apporter son soutien au prochain centre de santé à Quintin.

Des enjeux de **prévention de la santé** au coeur du Contrat Local de Santé et du Projet Territorial de Santé de l'Agglomération. Exemples :

- les nombreuses actions conduites par le CIAS auprès des personnes de plus de 60 ans pour les aider à maintenir leur capital physique et retarder la perte d'autonomie ;
- les 4 conférences santé ;
- les sensibilisations aux risques du soleil sur la peau ;
- la 1^{ère} campagne de détection du radon dans les habitations ;
- une formation des médecins généralistes à la dermatoscopie.

180 à 200 internes accueillis / an dans le cadre des soirées d'accueil et de départ.
Organisées en partenariat avec la CPTS

f.) Une agglo performante au service des communes et des habitants

Saint-Brieuc Armor Agglomération a souhaité maintenir des **ACCUEILS EN PROXIMITÉ DES HABITANTS** afin de les renseigner sur leurs besoins, répondre à leurs questions ou démarches liées aux services intercommunaux :

- 1 accueil à la Maison des services de BESM les lundis et mardis,
- 1 accueil au pôle de proximité de Ploeuc-L'hermitage du lundi au vendredi,
- 1 accueil au nouveau pôle de proximité de Quintin (place du Martray depuis sept 2025).

Ces sites de proximité permettent aussi à d'autres services (habitat, emploi, insertion, Relai petite enfance...) de venir rencontrer les habitants ainsi qu'à des partenaires de proposer des rencontres sur place (Mission locale, ordre des avocats, MSA, Coallia...).

Sur le même principe, un **guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme** a été mis en ligne.

En décembre 2025 :

- 30 % des actes traités par le service instructeur étaient déposés via ce portail numérique ;
- 531 comptes professionnels avaient été créés pour des professionnels de l'immobilier.

En moyenne, plus de 1800 autorisations d'urbanisme sont instruites chaque année par le service commun de Saint-Brieuc Agglomération (29 communes).

Une plateforme de **Gestion des Relations Usagers** est en ligne depuis juillet 2025. Ouverte avant tout pour permettre aux habitants de simuler leur TEOMI, elle intègre progressivement des liens vers les différentes plateformes de service en ligne et le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

UN ÉCOSYSTÈME ÉDITORIAL POUR INFORMER LES HABITANTS ET LES AGENTS



INGÉNIERIE ET OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT POUR L'AGGLO ET LES COMMUNES :

- **Le Centre d'Exploitation Est (CEE)** de Saint-Brieuc Agglomération a pour but, via la mise en commun de matériels, d'entreprendre divers travaux d'entretien de voirie tels que du balayage, fauchage, curage de fossés, peinture routière etc.... Les missions se réalisent notamment sur la base de conventions de prestations de services avec les communes intéressées.
- **Les services communs Architecture et Aménagement de l'espace public et mobilités** sont mis à disposition de l'agglomération et des communes pour les assister et les accompagner dans leurs programmes de construction / rénovation de bâtiments et d'aménagement et de mobilités.

TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION

Le collectif de Direction Générale a souhaité conduire une **démarche interne de transformation et impulser une dynamique de changement**. L'ambition collective qui a été posée porte ainsi sur le fait de développer une administration « **Responsable, Performante, inspirante, Influente, et Proche de ses usagers** ».

Une dynamique de changement qui s'est basée sur 2 principes : l'agilité et la transversalité.

Sur le mandat quelques exemples de réalisations :

- » Conduite d'opération : Rénovation de la piscine Aquabaie.
- » Rénovation de la Mairie et de la salle polyvalente de Lanfains.
- » Conduite d'opération : extension Nord du parc d'Activités Economiques des Châtelets.
- » Requalification du bourg de Plourhan.
- » Requalification de la rue de Brest sur la commune de Trémuson.

Dès 2021, plusieurs chantiers ont été engagés, nourrissant, au fur et à mesure, cette démarche de transformation de notre administration, notamment au travers de 2 jalons fondateurs :

- L'audit « Missions/ Moyens » réalisé par KPMG qui a permis de poser un diagnostic de la collectivité et définir un plan d'action d'efficience et de simplification au sein de notre organisation,
- La démarche « Manager Demain », dans le but de mettre les managers au cœur de l'organisation. L'objectif étant de faire que les cadres soient acteurs de la transformation, en posant une vision partagée (construction d'un référentiel), et en animant une démarche collective au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération.



La terre, la mer, l'avenir en commun






 saintbrieuc-armor-agglo.bzh


**SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION